

**Dossier de demande d'inscription**

**A la Section d'Excellence Sportive Canoë Kayak**  
**de Sablé sur Sarthe**

**(SES CK)**

**Objectif de la SESCK :**

Permettre à chaque élève de s'épanouir au sein de la structure, afin, d'une part, de réussir ses examens scolaires (prioritaire), et d'autre part, d'avoir une pratique sportive journalière lui permettant d'accéder à un bon niveau national.

**La SSSCK s'articule autour de trois axes :**

⇒ **SCOLAIRE**

⇒ **SPORTIF**

⇒ **MEDICAL**

**ATTENTION : tous les montants relatifs aux diverses participations indiqués dans ce dossier sont susceptibles d'être modifiés**

**SCOLAIRE :**

**Deux établissements accueillent les élèves,**

**Le Collège Pierre Reverdy et le Lycée polyvalent Raphaël Elizé**

Collège Pierre Reverdy : A partir de la 4<sup>e</sup>, pour les élèves LV1 anglais et LV2 Allemand ou Espagnol

Lycée polyvalent Raphaël Elizé :

Toutes les spécialités de la voie générale offertes au lycée sont accessibles aux kayakistes en classe de première filières générales et possibles. Pour certaines filières technologiques et professionnelles, les aménagements horaires sont réduits.

**Les emplois du temps sont aménagés au mieux, en fonction des filières et options afin de permettre une pratique sportive journalière. Un suivi scolaire est organisé :**

En plus du professeur principal, l'équipe pédagogique constituée de M<sup>D</sup> HUBERT (Mathématiques, Collège), M<sup>R</sup> Destephen (Mathématiques, Lycée), M<sup>R</sup> LELONG (EPS Lycée), d'un conseiller principal d'éducation, M<sup>R</sup> BUSSON (Entraîneur), effectue un suivi des élèves de la SSSCK avec :

⇒ Un point tous les quinze jours en tête à tête avec chaque élève.

⇒ Les réunions de suivis intermédiaires, à mi trimestre.

⇒ Les conseils de classes, avec une appréciation sur le bulletin scolaire.

**Le suivi scolaire ne remplace pas le travail des élèves qui doit être de 10 heures environ par semaine scolaire et par période de vacances (\*), qui peut être réparti de la façon suivante**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
1h30	1h30	2h00	1h30	3h30

\* : Pour les premières et les terminales, la quantité de travail à l'approche des examens augmente de façon importante, notamment pendant les vacances scolaires.

## Sportif :

**Toutes les séances sont encadrées par M<sup>r</sup> BUSSON**, qui établit les plannings en fonction des objectifs, de l'âge, de la fatigue et du besoin de temps pour le travail scolaire.

**Les déplacements du collège et lycée aux lieux d'entraînements et retours se font sans l'accompagnement d'un adulte, d'où :**

⇒ L'autorisation parentale de déplacement (page 9).

⇒ L'obligation d'avoir un vélo en bon état de fonctionnement (frein, éclairage l'hiver, catadioptrés, Gilets jaune, etc) et de porter un casque pour tous les déplacements à vélo.

**Union Nationale Sport Scolaire (UNSS)** : Le collège et le lycée souhaitent fortement que les élèves adhèrent à l'UNSS (coût compensé par les « chèques collège 72 pour les 3eme » et le « E.passjeunes Pays de Loire » et les représentent aux championnats académiques et championnats de France (si sélection). Une participation financière de 30 Euros maximum par élève, pour la durée des championnats de France, pourrait être demandée à la famille. Les frais d'internat et pension étant déduits, dans le même temps, par l'intendance de la facture trimestrielle.

**Organisation matérielle** : Chaque athlète apporte un bateau de slalom, pagaie, et équipement vestimentaire de kayak, une tenue de sport (chaussures de course à pied). Pour le début de saison (jusqu'à mi-octobre), si vous en avez la possibilité, apportez un bateau de course en ligne et une pagaie creuse. A la base nautique, un local à bateaux spécifique à la SESCK est à disposition, ainsi qu'un casier (prévoir jeton de caddie), un emplacement dans le séchoir, une essoreuse et un sèche-linge. Pour le déplacement, un vélo avec antivol est impératif.

**La SESCK, les établissements scolaires, le CKCS, la ville de Sablé sur Sarthe ou le CRPLCK, ne pourront être tenus responsables des éventuels vols ou dégradations.**

**Médical :**

**Le suivi médical est composé de plusieurs volets**

1) L'autorisation parentale de soins en cas d'urgence : Voir Page 9.

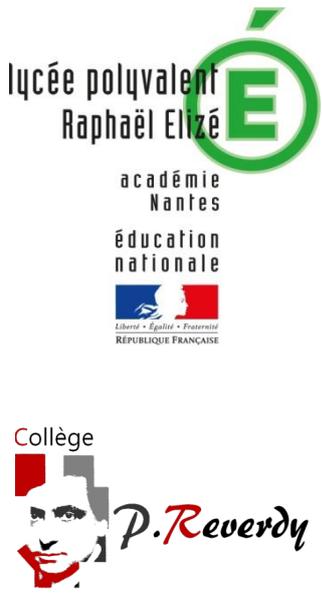
2) La visite médicale de rentrée : A la charge des familles (à ne réaliser que lorsque l'inscription à la SSSCK est acceptée, voir page 11 à 15. Profitez de cette visite pour faire signer la licence UNSS et la licence FFCK.

3) Maladie classique : Si votre enfant est malade en cours d'année (maladie), le médecin scolaire ou les infirmières prendront les mesures nécessaires classiques et préviendront les familles.

4) Blessures sportives : En cours d'année, si votre enfant développe une pathologie sportive, la SESCK vous proposera de faire le nécessaire sur Sablé sur Sarthe. Cependant, les soins resteront à votre charge et une feuille de soins vous sera délivrée pour remboursement.

5) Suivi médical longitudinal : Si votre enfant entre en liste « haut niveau », il devra se soumettre à un suivi médical spécifique, sur le plateau médical d'Angers. Le coût et l'organisation seront pris en charge par le comité régional des Pays de Loire de Canoë Kayak.

### Récapitulatif :

Les établissements scolaires et le CRPLCK s'engagent à :	L'élève s'engage à :	Les parents s'engagent à :
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménager les horaires.</li> <li>-Organiser un suivi scolaire.</li>   <li>-Mettre en place un suivi sportif et planification individualisée.</li>   <li>-Offrir l'accès gratuit à la salle de musculation, gymnase, etc.</li>   <li>-Organiser et financer en grande partie les déplacements sur les compétitions UNSS CK.</li>   <li>-Organiser et financer le suivi médical SES CK et longitudinal (si en liste haut niveau, pris en charge par le C.R.P.L.C.K.).</li>   <li>-Proposer des actions d'entraînement les week-ends.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Travailler sérieusement.</li> <li>-Participer aux rendez-vous et réunions de suivi scolaire.</li> <li>-Remplir le carnet d'entraînements et le carnet de suivi en reportant systématiquement les notes et compétences obtenues.</li>   <li>-S'investir dans l'entraînement sportif.</li>   <li>-Participer à L'UNSS.</li>   <li>-Se déplacer à vélo avec casque et lumières.</li>   <li>-Savoir esquimauter.</li>   <li>-Participer aux actions du CRPLCK et courses régionales et nationales (si sélectionné).</li>   <li>-Respecter la charte antidopage</li>   <li>-Avoir une attitude correcte à l'internat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivre la scolarité de l'enfant</li>   <li>-Contacter l'équipe pédagogique si besoin.</li>   <li>-S'intéresser au planning sportif, calendrier des courses, etc.</li>   <li>-Faire passer une visite médicale de non contre-indication à la pratique intensive.</li>   <li>-Prévenir la vie scolaire de tout retard ou absence : Collégiens : Collège et lycée et Md Hubert. Lycéens : Lycée.</li>   <li>-Signer le carnet de suivi rempli par l'équipe pédagogique, le professeur principal et un AED de l'internat tous les quinze jours.</li> </ul>
 <p>         Lycée polyvalent          Raphaël Elizé     </p> <p>         académie          Nantes     </p> <p>         éducation          nationale     </p> <p>         Liberté • Égalité • Fraternité          RÉPUBLIQUE FRANÇAISE     </p> <p>         Collège          P. Reberdy     </p>	<p>Signature :</p>	<p>Signatures :</p>

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**A LA SECTION d'EXCELENCE SPORTIVE CANOE KAYAK**  
**DE SABLE SUR SARTHE**

**Identité :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

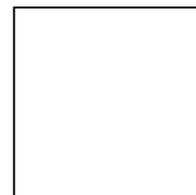
Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile familial : ..... Portable athlète : .....

Portable père : ..... Portable mère : .....

Adresse mail parents : .....

Adresse mail athlète : .....



**Vie sportive**

Club: .....

N° de club: .....

Catégorie 2023/2024: .....

N° de licence : .....

Nom de l'entraîneur de club : .....

N° de tel : ..... Adresse Mail : .....

Classement 2023 (par catégorie) : ..... Points : .....

Autre embarcation : ..... Points : .....

*Joindre son palmarès sportif et une lettre de motivation expliquant le double projet sportif/scolaire  
pour les années à venir.*

## DOSSIER SCOLAIRE COLLEGE REVERDY

NOM et Prénom  
du (de la) candidat.e

Né (e) le  /  /  à  (  ) Nationalité

Adresse des parents  ou  tuteurs légaux	<b>Père</b>		Profession :
	N° téléphone		
	<b>Mère</b>		Profession :
	N° téléphone		

SCOLARITE SOUHAITEE	
<input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup>	LVA : .....  LVB : .....

ETABLISSEMENT	
<b>Collège d'origine :</b>	<div style="text-align: center;"><b>Collège Pierre Reverdy</b></div> Internat au lycée R Elisé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS	
(à remplir par le Professeur Principal)	
NOM DE L'ETABLISSEMENT	

NOM DU PROFESSEUR PRINCIPAL		
L'élève bénéficie-t-il d'un dispositif d'accompagnement (FLE, PAI, PAP, PPRE, ...)?	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui – Précisez : .....
<b>RESULTATS SCOLAIRES – AVIS SUR LE COMPORTEMENT ET L'APTITUDE A LA VIE DE GROUPE</b>		
<p>SIGNATURE :</p>		
<p><b>APPRECIATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT</b> : Pour les deux premiers trimestres en cours, faire apparaître si l'élève est capable de de réussir une bonne scolarité, compte tenu du volume horaire supplémentaire engendré par la section.</p>		
<p>SIGNATURE :</p>		

**NB : Joindre les photocopies des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou celui du 1<sup>er</sup> semestre accompagné d'un relevé de notes du début du 2<sup>ème</sup> semestre.**

## Dossier scolaire Lycée Raphaël Elizé

<b>Seconde :</b>	LV1 :	<input type="checkbox"/> Anglais
2 Langues vivantes obligatoires :	Et	
	LV2 :	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol

Première   

Terminale

Spécialités : .....

### **Je joins à ma demande d'inscription**

- Les bulletins des deux premiers trimestres 2022-2023 (pour la première inscription).
- Les documents annexes (à l'exception du document médical voir page 4)

Je (nous) soussigné(s) Monsieur, Madame .....

Parent(s) ou Tuteur sollicite(nt) l'inscription de mon enfant .....

A la section d'excellence sportive Canoë Kayak de Sablé sur Sarthe.

Fait à : ..... Le : .....

Signature des parents :

Signature du l'élève

# AUTORISATION PARENTALE POUR UN MINEUR

Je soussigné,(nom, prénom)

Père, mère ou tuteur de : .....

- Autorise mon enfant à se rendre seul (aller et retour), sur les sites d'activités.

- Autorise l'encadrement à faire hospitaliser ou opérer mon enfant en cas d'urgence et à le faire sortir de l'hôpital.

-Demande à être informé de toute décision d'hospitalisation ou d'intervention

Chirurgicale en me téléphonant au : .....

Ou ..... Ou .....

À..... Le .....

Signature(s)



Rectorat

Service Médico Social

Dossier suivi par  
Dr. C. HERON-ROUGIER  
Médecin Conseiller  
Technique auprès du Recteur  
Tél. : 02-40-37-38-81

corine.heron-rougier  
@ac-nantes.fr

CHR/SA/n°4149

4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616  
44326 NANTES Cedex 3



Ministère du travail, de la solidarité  
et de la fonction publique  
Ministère de la santé et des sports  
Ministère de la jeunesse  
et des solidarités actives

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Dr. Yunsan MEAS  
Médecin Conseiller  
auprès du directeur Régional de la DRJSCS  
Tél : 02 40 52 44 21

yunsan.meas@drjscs.gouv.fr

Avenue François Broussais  
BP 62535  
44325 NANTES Cedex

Nantes, le 12 avril 2010

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANTES

LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

s/c Mesdames et Messieurs les Inspectrices  
et Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs des Services Départementaux de  
l'Education Nationale

Objet : Examens et suivi médical des élèves  
des sections sportives scolaires de l'Académie de Nantes.

Référence : Circulaire n°2003-062 du 24/04/2003 – BO n°22 du 29 mai 2003.

La circulaire interministérielle ci-dessus définit le contrôle et le suivi médical des élèves accueillis dans les sections sportives scolaires. Afin de faciliter la mise en œuvre de ces dispositions, les règles d'application sont définies comme suit :

1) Examen médical en vue d'une scolarité en section sportive scolaire

Le contrôle médical en vue du recrutement dans une section sportive doit respecter les conditions suivantes :

- **Obligatoire**, il est effectué à la charge des familles, par un médecin titulaire du C.E.S., de la capacité en médecine et biologie du sport ou diplôme d'études spécialisées complémentaire (D.E.S.C.) de médecine du sport. La liste des praticiens et/ou structures médico-sportives susceptibles de réaliser cet examen sera disponible à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Afin de limiter les coûts, le contrôle médical n'est à effectuer que lorsque la candidature a été retenue pour une admission définitive.

- La fiche médicale du dossier d'inscription, établie sur le modèle joint en annexe à la présente circulaire, est remplie par le médecin du sport lors de l'examen de recrutement. Elle est adressée, sous pli cacheté confidentiel par les familles au médecin traitant (s'il est différent du médecin du sport), ainsi qu'au médecin de l'établissement. En l'absence de celui-ci, l'infirmier(ère) de l'établissement peut être destinataire de cette fiche.
- Un certificat de non contre-indication à la pratique de la discipline de la section sportive est adressé au chef d'établissement à la rentrée scolaire.

## FICHE MÉDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom	Discipline pratiquée
Prénom	Nombres d'heures
Domicile	Surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance	Double surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux	
Traitement en cours	

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale

Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)

Examen pulmonaire

ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)

Évaluation de la croissance et de la maturation :

- Examen morpho-statique et anthropométrique
- Maturation pubertaire (critères de Tanner)

Plis cutanés

Examen de l'appareil locomoteur

Examen podologique

Examen dentaire

Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)

Dépistage des troubles visuels

Dépistage des troubles auditifs

Autres (abdomen, etc.)

Bilan des vaccinations

Conseils diététiques (si besoin)

Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)

**Certificat médical de non-contre-indication**

Je, soussigné, docteur.....

certifie avoir examiné ce jour

NOM

Prénom

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre de la section sportive scolaire

Date

Signature du médecin

B.O. n°22 du 29 mai 2003

© [Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche](#)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/22/ensel.htm>

**LUTTE CONTRE LE DOPAGE**  
**AUTORISATION DE**  
**PRELEVEMENT SANGUIN**

Je soussigné : .....

Demeurant à .....

Téléphone(s) : .....

Père, mère, responsable légal (1) de l'enfant mineur :

Nom et prénom (de l'enfant) : .....

N°Licence : ..... Club : .....

Autorise(nt), dans le cadre du programme de lutte contre le dopage, les médecins « Agent de Contrôle du Dopage » à contrôler l'enfant ci-dessus grâce aux moyens de dépistage en vigueur y compris par voie de prélèvement sanguin. Cette autorisation est valable jusqu'à la majorité de l'enfant.

Fait à .....

Le .....

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

## **Information concernant la procédure d'affectation en 2<sup>nde</sup> générale et technologique (GT) pour les élèves sélectionnées sur les sections sportives scolaires**

**Rappel :** En principe l'affectation des élèves est liée à l'adresse de l'élève. Elle est prononcée en conformité avec la décision d'orientation et tient compte de l'ordre des vœux de la famille.

### **1) Le lycée demandé est le lycée de secteur :**

Sur la fiche de dialogue circulant entre le collège et la famille : la famille doit indiquer pour son 1<sup>er</sup> vœu LPO Raphaël Elizé (3 vœux à formuler).

### **2) Le lycée demandé n'est pas le lycée de secteur :**

La famille doit faire une demande de dérogation pour l'entrée en 2<sup>nde</sup> générale et technologique. à compléter par l'établissement d'origine, document téléchargeable sur le site de l'Académie de Nantes : Orientation / Insertion – Espace Etablissement – guide des procédures d'orientation et d'affectation 2020 – Affectation en seconde GT)

**Cette demande de dérogation sera à renvoyer par le collège d'origine de l'élève** à compter du (date encore non définie) et avant le (date encore non définie), (La famille doit compléter une fiche par vœu de dérogation et préciser clairement l'objet de demande de dérogation soit : entrée en section sportive scolaire canoë-kayak), à la DSDEN du département par le collège d'origine.

**La saisie des vœux doit être effectuée par l'établissement d'origine sur le serveur Affelnet post-3ème de l'académie de Nantes.**

**3) Les élèves viennent d'une autre académie :** En cas de déménagement, la candidature d'affectation de l'élève doit être faite dans l'académie demandée. **L'établissement actuel de l'élève doit effectuer la saisie des vœux selon des modalités et un calendrier différents**(à compléter par l'établissement d'origine, document téléchargeable sur le site de l'Académie de Nantes : Orientation / Insertion – Espace Etablissement – guide des procédures d'orientation et d'affectation 2020 – Affectation en seconde GT), **ce document est à renvoyer par l'établissement d'origine à la DSDEN dont relève le vœu n°1**

## Numéros et adresses utiles :

Nom	N° Téléphone	MAIL
<b>Collège Pierre Reverdy</b>	02.43.95.37.93	ce.0720070k@ac-nantes.fr
HUBERT Christine	06.17.59.84.91	christine.hubert@ac-nantes.fr
Lycée polyvalent Raphaël Elizé	02.43.62.46.50	ce.0722248l@ac-nantes.fr
BUSSON Hervé	06.70.01.08.54	herve.busson@sablesursarthe.fr
DESTEPHEN Bruno	07.81.81.97.53	b.destephen@orange.fr
LELONG Olivier	06.84.91.06.17	Olivier.lelong@ac-nantes.fr

## Echéancier

Dates	Actions
Février	Téléchargement par les familles du dossier de candidature sur le site du lycée
Avant les vacances de Pâques	Retour des dossiers à : Busson Hervé La croix-marie 72300 Auvers le Hamon ou par mail à herve.busson@sablesursarthe.fr
Mai	Sélection des dossiers, réponse aux familles
Mai-juin	Demande par les familles des dérogations,
Fin juin	Envoi des notifications aux familles et dossier d'inscription
Septembre	Rentrée scolaire